



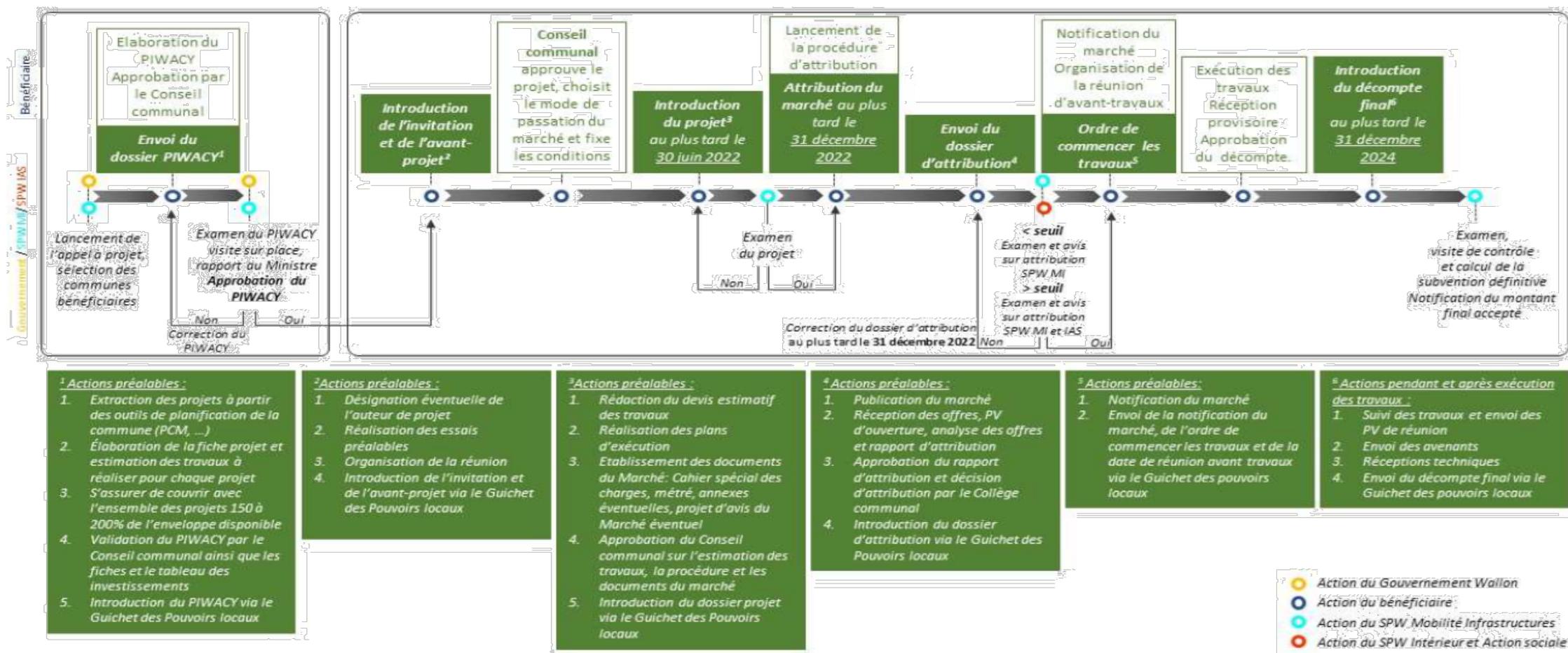
Wallonie
mobilité infrastructures
SPW

Retour sur les audits des 116 communes
Wallonie cyclable

Boris Nasdrovisky

Contexte

Circulaire PIWaCy 20-21



Contexte

- **Arrêté ministériel PIWACY 20-21 du 21.05.2021**

Art. 6: audit de politique cyclable et réévaluation

§ 1^{er}. Le bénéficiaire réalise un audit de sa politique cyclable via un organisme spécialisé et transmet le rapport ainsi que le plan d'action au SPW MI.

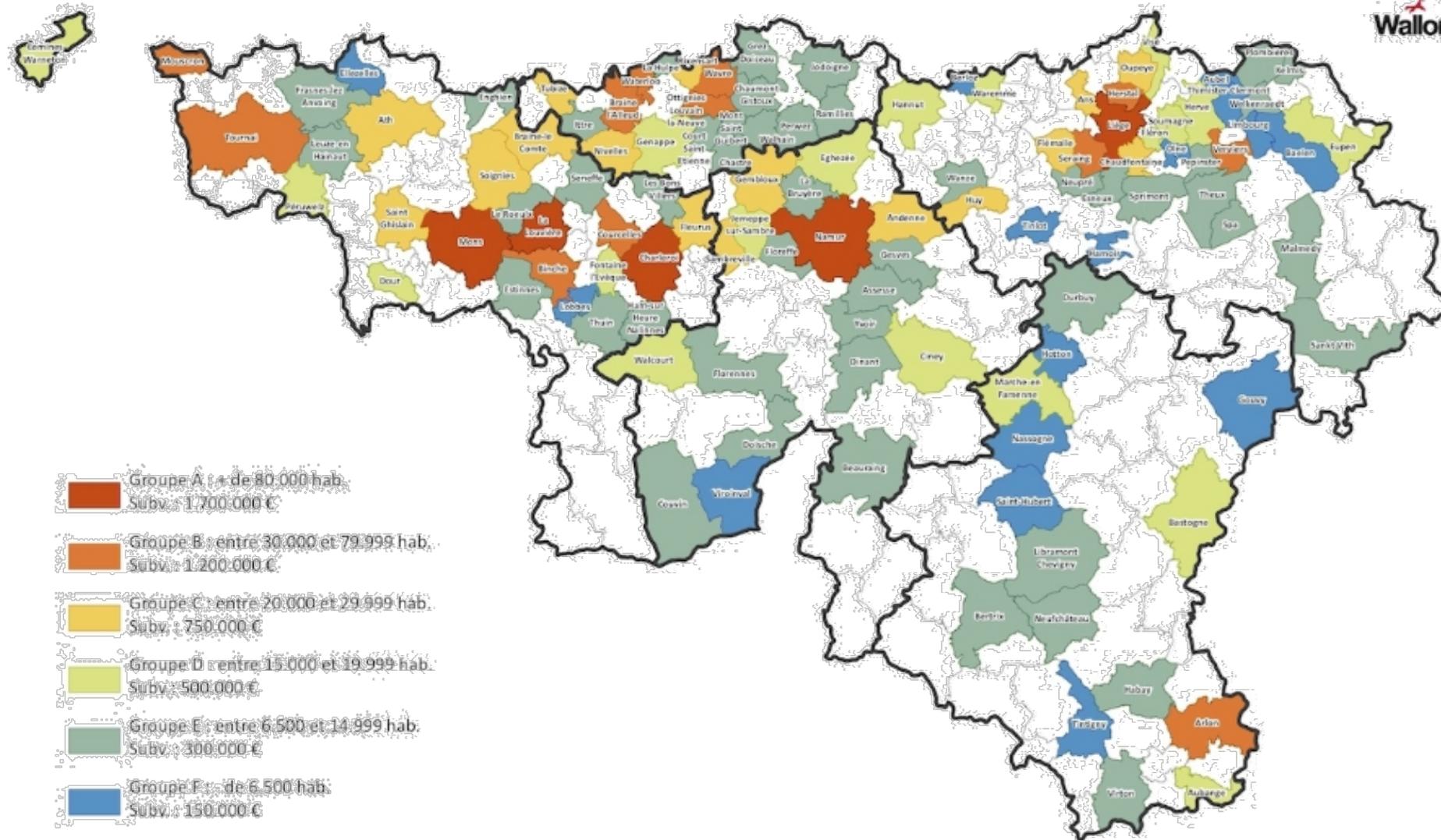
§ 2. Pour le 31 décembre 2023 ou, au plus tard, après l'achèvement de l'ensemble des projets de cette programmation, le bénéficiaire réalise une mise à jour de l'audit de politique cyclable, via un organisme spécialisé, et transmet le rapport ainsi que le plan d'action mis à jour au SPW MI.

Contexte

- **Objectifs**
 - implémenter dynamique locale – introduire / renforcer vision 360
 - fédérer les acteurs et citoyens et mesurer avancées, pas outils de comparaison des communes (pas d'homogénéisation des scores, ce n'est pas le but)

Contexte

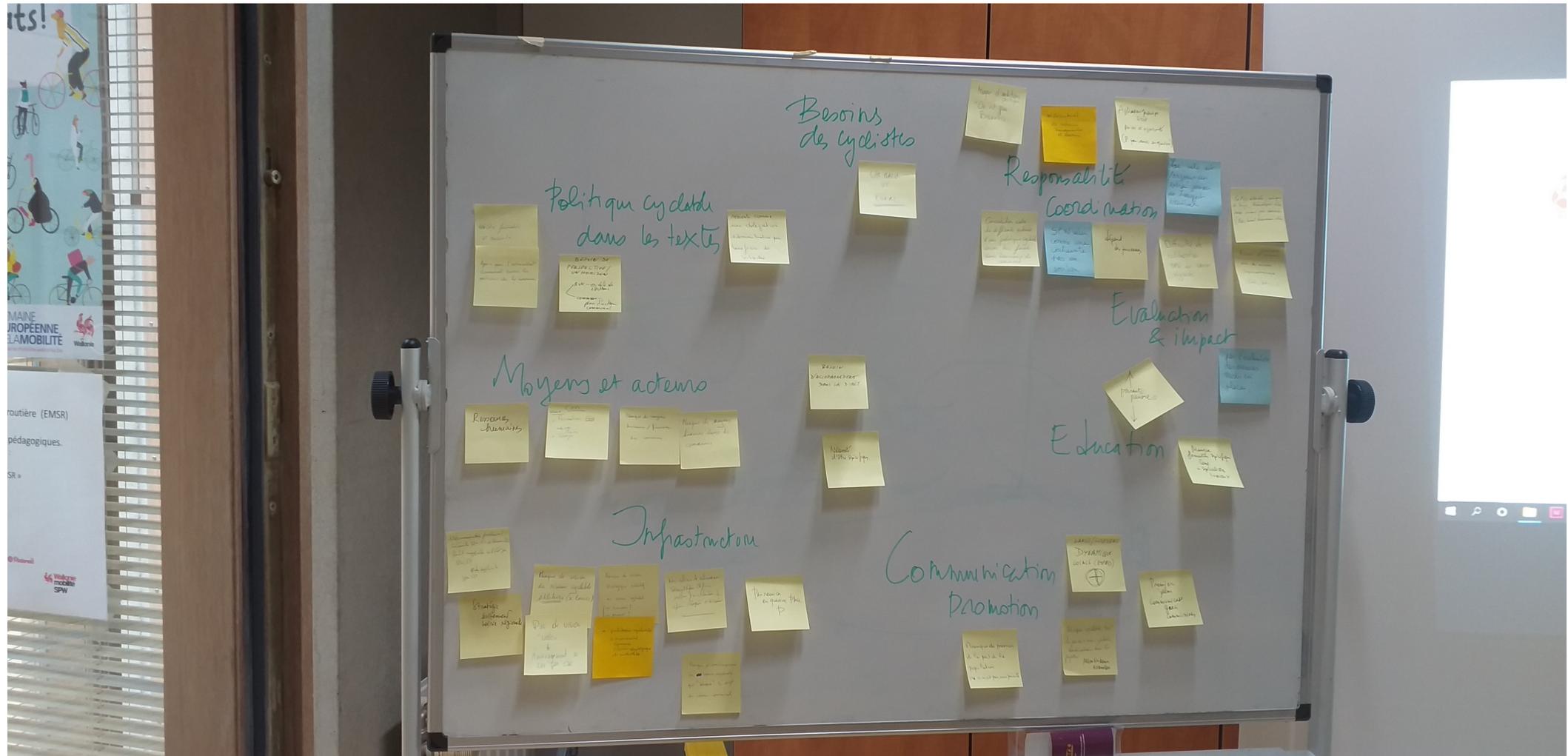
Catégories de communes sélectionnées dans le cadre de l'appel à projets Communes pilotes Wallonie Cyclable



Contexte

- **CSC Type transmis aux communes :**
 - demande cycliste
 - coordination de la politique cyclable
 - moyens financiers et humains
 - promotion, sensibilisation
 - services
 - accompagnement au changement
 - offre cyclable
 - monitoring

Retour sur les audits



Retour sur les audits

- **Pour les communes le processus d'audit est-il vécu comme une formalité ou une nécessité ?**
 - A chaque fois utile
 - Avoir une perspective
 - Créer du lien
 - Obligation
 - Sentiment de contrôle
 - L'utilité de l'audit pour le SPW

Retour sur les audits

- **Responsabilité / Gouvernance**

- Concertation entre les différents acteurs
- Manque de moyens humains et financiers
- Dynamique dépend des personnes en place
- Formation des personnes formées.
- Communes – SPW
- « On n'est pas Bruxelles » / Le vélo est la cerise sur le gâteau / Urbain vs Rural

Retour sur les audits

- **Infrastructures**

- Manque de vision claire du réseau cyclable structurant
- Politique cyclable = nouveauté comme stratégie de mobilité
- Investissements sur voiries régionales
- Nouveaux outils en place « Sécurithèque »
- Remise en question de l'existant ?

Retour sur les audits

- **Evaluation - Education**

- Parent pauvre des politique cyclable
- Reprend aussi la formation des agents permettant de se spécialiser

AUDIT simplifié dans le cadre du PIMAcI

Questions que peut se poser le Comité de suivi.

1. Gouvernance
2. Besoin des personnes
3. Infrastructure et équipements
4. Monitoring

Merci de votre attention

Boris NASDROVISKY

Manager Mobilité Active

SPW-MI - Direction de la Planification de la Mobilité
Boulevard du Nord, 8 - 5000 NAMUR

GSM : +32(0)471 66 86 56

Mail : boris.nasdrovisky@spw.wallonie.be

Benoît DUPRIEZ

Manager des Réseaux Cyclables

SPW-MI - Direction de la Planification de la Mobilité
Boulevard du Nord, 8 - 5000 NAMUR

GSM : +32(0)498 07 65 61

Mail : benoit.dupriez@spw.wallonie.be